



Dimanche 29 septembre 2024

Une journée en Anjou : Fontevraud et Doué la Fontaine



Départ en car 8 h30 : Place Lafayette Angers

10h : visite guidée de l'Abbaye de Fontevraud

L'abbaye royale de Notre-Dame de Fontevraud est l'une des plus grandes cités monastiques du Moyen Âge. Classée monument historique en 1840, l'abbaye est également classée, avec l'ensemble du Val de Loire, au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000. Au cours de votre visite, vous pourrez explorer les 13 hectares sur lesquels sont répartis les différents bâtiments, flâner dans le cloître et visiter la salle capitulaire ou les cuisines pour revivre le quotidien des religieuses. Admirez les gisants qui ornent la nef de l'église abbatiale et découvrez le lieu où Aliénor d'Aquitaine, le roi Henri II et leur fils Richard Cœur de Lion ont été initialement enterrés. Depuis 2017, l'abbaye accueille également le musée d'art moderne. La vaste collection du musée comprend des antiquités et des pièces mésopotamiennes, africaines, océaniques, asiatiques et égyptiennes, plus d'une centaine de peintures des XIXe et XXe siècles, près de 300 dessins, des pièces de verrerie de Maurice Marinot et des sculptures d'Edgar Degas et d'André Derain.

Déjeuner dans un restaurant proche de l'Abbaye entrée + plat + dessert sans boissons

En début d'après-midi : visite libre du **Musée d'art contemporain**

16 h 30 : « Le mystère des faluns » à Doué la Fontaine

Découvrez de façon originale l'univers troglodytique dans les caves des Perrières avec un parcours insolite et féerique.

Retour à Angers vers 19h

| Tarif | Adultes | Enfants jusqu'à 17 ans inclus | hors subvention |
|-------|---------|-------------------------------|---------------------------|
| Prix | 40 € | 20 € | 72 € adulte - 58 € enfant |

Ce tarif comprend le transport en autocar au départ d'Angers, les visites indiquées et le déjeuner au restaurant. Il n'y aura pas de tarif spécifique pour les personnes souhaitant se rendre sur le lieu de l'activité par leurs propres moyens

La subvention est réservée aux agents affectés au ministère de l'agriculture et dans les organismes sous convention avec l'ASMA, (ANSES, POLLENIZ, IFCE), ainsi qu'à leur conjoint, concubin, PACS, à leurs enfants à charge fiscalement ; aux retraités du ministère de l'agriculture.

D'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux activités, sans bénéficier de la subvention et en fonction des places disponibles.

Pré-inscription : avant le 27 juin 2024 sur <https://www.payasso.fr/asma-49/fontevraud-et-doue-la-fontaine>

40 places

Pour toute question, merci de passer par vos correspondants locaux.

Responsable de l'activité : Michel MOREAU (retraité)